

## Indicang : aider à restaurer les stocks d'anguille

Initié en mai 2004, le projet Indicang a pour objectif le transfert et la valorisation des connaissances sur l'exploitation, l'habitat et l'évolution de l'anguille européenne, espèce considérée en danger, principalement dans la partie nord de son aire de répartition. Ce projet est soutenu par sept régions de l'Arc Atlantique.

Le nord du Portugal, la province des Asturies, le pays basque espagnol, l'Aquitaine, le Poitou-Charentes, les Pays de la Loire et la Cornouaille anglaise sont concernés par Indicang, qui n'est pas un projet de recherche mais de valorisation des connaissances acquises et de transfert des savoirs entre les différents acteurs s'intéressant à l'anguille. Outre organiser les états de référence, sa vocation est de mettre à disposition des structures de gestion (en France, les Comités de Gestion des Poissons Migrateurs) un guide de récolte d'indicateurs pertinents agréés par tous, qui permettra de suivre les effets des plans de gestion et de restauration proposés sur les bassins pilotes concernés et souhaités le plus tôt possible par la Commission européenne, en accord avec les recommandations des scientifiques du CIEM et du CECPI\*. Ceux-ci préconisent en effet une gestion de l'ensemble des usages et une restauration des stocks d'anguille au niveau du bassin versant.

Sur les sept régions participant au projet, treize bassins versants sont plus particulièrement concernés. Ils sont

constitués par divers axes allant du grand bassin fluvial comme la Loire jusqu'au lac collinaire comme le Slapton Ley en Cornouaille anglaise. Ils ont également des niveaux d'anthropisation variés allant de la rivière peu perturbée au bassin fluvial fermé par un barrage estuarien. Le choix de ces bassins est lié à la présence d'équipes scientifiques et de structures techniques travaillant sur les pêcheries estuariennes et sur la biologie de cette espèce. Indicang propose de fournir une structure en réseau facilitant les échanges non seulement entre partenaires scientifiques et techniques, mais aussi entre les acteurs de la gestion (usagers, administrations et collectivités publiques).

### Sauvegarder les zones humides

D'une durée de trois ans, Indicang est subventionné par l'Europe dans le cadre de son programme INTERREG IIIB et par de nombreuses structures institutionnelles et territoriales\*\*. Il est soutenu également par des structures interrégionales



Les civelles - anguilles au stade juvénile - pénètrent dans les estuaires puis colonisent en tant qu'anguilles jaunes les habitats marins, saumâtres et continentaux. Plus tard, devenues anguilles argentées, elles rejoignent leur aire de reproduction, la mer des Sargasses.

telle que l'AGLIA (Association Grand Littoral Atlantique) et travaille de concert avec le Forum des Marais Atlantiques.

La première phase du projet Indicang étant achevée, un séminaire d'étape a été organisé à Rochefort en mai dernier. Les travaux menés montrent qu'il semble illusoire de prétendre restaurer cette ressource par la seule régulation de la pêche, la cause principale de la diminution des stocks étant la dégradation des habitats continentaux et le fractionnement de l'habitat par suite de l'édification de nombreux obstacles.

Malgré la diversité des situations rencontrées, les partenaires du projet Indicang ont mis l'accent sur deux points qui paraissent essentiels si l'on veut espérer à moyen terme enrayer la diminution de l'espèce : d'une part la libre circulation des migrateurs ; d'autre part la sauvegarde des zones humides, lesquelles doivent être considérées comme des milieux à très haute valeur écologique.

Les partenaires du projet ont en outre rappelé que la pêche constitue, dans les bassins où elle est correctement organisée et suivie dans le cadre d'une exploi-

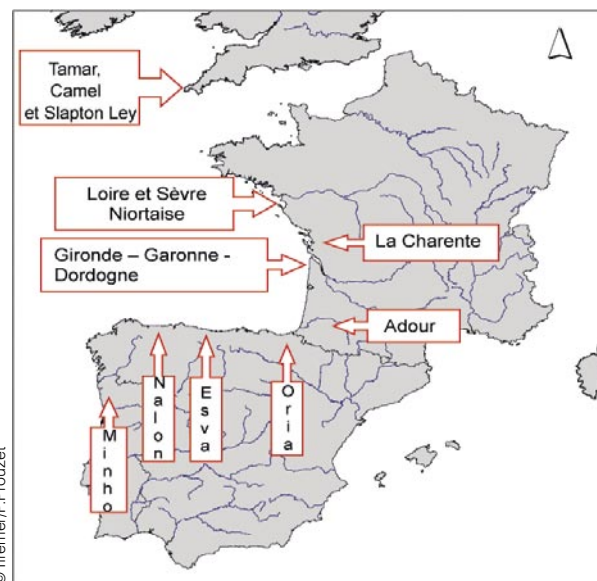
tation durable, une source précieuse de renseignements sur l'état et l'évolution de l'anguille, et qu'il convient de prendre en compte cette dimension et ce service pour le suivi de cette ressource.

Ils ont demandé également que soit pris en compte l'ensemble des biens et des services non marchands liés à la pérennité de ces écosystèmes ainsi que la valeur de l'anguille en tant que bio-indicateur de la qualité des milieux aquatiques qu'elle colonise (cf encadré).

La deuxième phase est initiée et doit s'achever dans le courant de l'année 2006 par la proposition de tableaux de bord regroupant des indicateurs pertinents et susceptibles d'être suivis de manière récurrente pour visualiser l'évolution des populations d'anguilles concernées. Rendez-vous est donné à Porto en juin 2006 pour le second séminaire d'étape d'Indicang. ■

\*CIEM : Conseil International pour l'Exploration de la Mer. CECPI : Comité Européen Consultatif pour les Pêches Intérieures.

\*\*La liste peut être consultée sur le site <http://www.ifremer.fr/indicang>



La Communauté européenne a demandé la mise en place le plus tôt possible de plans de gestion et de restauration des stocks d'anguille à l'échelle du bassin versant, en accord avec les recommandations scientifiques. Sept régions participent au projet Indicang et treize bassins versants sont concernés en particulier.

### L'anguille, reflet de l'environnement aquatique

L'anguille européenne (*Anguilla anguilla*) vit alternativement en eau douce et en eau de mer, sa reproduction s'effectuant dans la mer des Sargasses, près des côtes du continent Nord-américain. Les larves irriguent les côtes des continents africain et européen, de la Mauritanie jusqu'au cercle polaire. A proximité des continents, elles se transforment en civelles et pénètrent dans les estuaires, puis elles colonisent en tant qu'anguilles jaunes les habitats marins, saumâtres et continentaux. Entre cinq et quinze ans plus tard, elles se transforment en anguilles argentées et rejoignent leur aire de reproduction.

L'anguille est un excellent bio-intégrateur de la qualité des environnements aquatiques (zones lagunaires, estuaires, rivières, étangs,...). En effet, elle accumule au

cours de sa vie, principalement benthique, des polluants de natures diverses tels les métaux lourds, les pesticides ou plastifiants qui peuvent être dosés dans les tissus de l'animal, en retraçant la chronologie des contaminations. Sa dispersion sur les bassins versants est également le reflet de la fragmentation des habitats aquatiques. Les barrages parfois placés très bas constituent un frein à sa colonisation des zones continentales. Enfin, l'espèce a colonisé des zones humides diverses qui sont actuellement en pleine régression. De ce fait, sa survie, son maintien voire son expansion dans des habitats potentiellement recolonisables constituent non seulement un enjeu social et économique, mais aussi environnemental à l'échelle de l'Europe et de ses régions.

### Un enjeu économique

L'exploitation de l'anguille est une des composantes majeures de la petite pêche côtière du sud de l'Europe. Au stade juvénile (civelle), elle constitue, en effet, la troisième espèce déclarée en valeur, de la Loire jusqu'au sud du Portugal, derrière la sole et le poulpe et devant le merlu.

Dans l'espace européen, 25 000 personnes tirent un revenu de la pêche de l'anguille. Son importance économique est donc grande et se traduit par un impact social très fort qui s'exerce dans le cadre des petites pêches côtières, estuariennes et continentales.